REVUE AFRICAINE

NUMERO 79
2ème Partie

ANNEE
1936

DANS CE NUMERO

ARTICLES DE FONDS



OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

Léon l'Africain et l'Embouchure du Chélif

PAR

ROBERT BRUNSCHVIG

MAÎTRE DE CONFÉRENCES A LA FACULTÉ DES LETTRES D'ALGER
SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE.

« Selef est un grand fleuve, qui sourd aux montagnes de Guanseris, et descendant par les plaines desertes (qui sont là où le royaume de Telensin confine avec celuy de Tenez) passe outre, continuant son cours jusqu'à ce qu'*il vient à entrer dans la mer Mediterranée, separant Mezzagran d'avec Mustaganim.* A la bouche d'iceluy quand il se jete dans la mer, se prend bon poisson et de diverse espèce ».

Telle est la notice que Léon l'Africain consacre au Chélif, le plus important des oueds algériens, au livre neuvième et dernier de sa « Description de l'Afrique » (1). On ne peut manquer d'être étonné par cette affirmation qui situe l'embouchure du fleuve entre les deux villes littorales de Mazagran et de Mostaganem, alors que Mostaganem, séparée par quatre kilomètres de Mazagran sise plus au Sud, est elle-même présentement à une quinzaine de kilomètres, vers le Sud-Ouest, de l'embouchure du Chélif. Une pareille indication, aussi

---

(1) LÉON L'AFRICAIN, *Description de l'Afrique*, éd. Schefer, t. III, Paris, 1898, pp. 418-419. *Guanseris*—*Ouarsenis* (arabe *Wanšaris*).

surprenante, se retrouve cependant chez Léon à deux reprises : sur Mazagran, il avait écrit « *etant cotoyée par le fleuve Selef, qui auprès d'icelle se jete dans la mer* », et, à propos de Mostaganem, « *distante de Mezzagran environ troys milles..., de l'autre partie du fleuve* » (1). Les trois passages sont clairs et se renforcent mutuellement : faut-il donc admettre, sur la foi de ce géographe de la première moitié du XVI• siècle, que, de son temps, le Chélif se jetait à la mer beaucoup plus à l'Ouest que de nos jours, entre les deux cités voisines ci-dessus nommées ?

L'hypothèse ne paraît pas absurde a priori, si l'on rapproche le renseignement de Léon des deux phrases suivantes signées A. Bernard et E. Ficheur, dans leurs « Régions naturelles de l'Algérie » : « la coupure du Chélif, qui, selon toute apparence, atteignait autrefois la mer plus à l'Ouest, paraît de date récente et ne forme pas limite naturelle », et, quelques pages plus loin, « la plaine du Sig et de l'Habra, qui représente peut-être l'ancien débouché du Chélif, bien qu'elle en soit séparée par le seuil de l'Hillil » (2). Le cours actuel du Chélif serait-il de date récente, récente non seulement dans le sens géologique du terme, mais encore aux yeux de l'historien ?

Il est malheureusement impossible de le soutenir. Le moyen-âge, comme le prouvent plusieurs documents, a bel et bien connu l'embouchure du Chélif sensiblement à l'Est — plus exactement, au Nord-Est — de Mostaga-

(1) *Ibid.*, t. III, pp. 45 et 47. Dans sa description de Mostaganem, Léon distingue nettement entre le « fleuve » (Chélif), qui, d'après lui, la sépare de Mazagran, et un autre « fleuve » qui traverse la ville en son milieu et qui ne peut être que l'Aïn Sefra. La traduction italienne, faite directement sur l'original arabe, appelle plus justement le premier « fiume » et le second « fiumicello » (éd. de Venise, 1837, p. 111).

(2) A. Bernard et E. Ficheur, *Les Régions naturelles de l'Algérie, Annales de Géographie*, t. XI, 1902, pp. 235 et 241.

nem, c'est-à-dire là où elle est à présent : le géographe Al-Idrisi, au XII• siècle, la situait même bien trop à l'Est, trop près de Ténès (1) ; Abū l-Fidā', au XIV•, spécifiait que l'embouchure du Chélif était à l'Est de Mostaganem (2) ; semblable indication était également fournie par la Carte Catalane de 1375, où figuraient, dans l'ordre, « Masagrani, Mostegrani, Silef » (3) ; et l'on pourrait sans peine renforcer ce dernier témoignage de quelques références supplémentaires empruntées à d'autres cartes et portulans de la fin du XIV• siècle ou du courant du XV• (4). Au XVI• siècle même, Marmol, qui a pourtant pillé si largement Léon, devait écrire, au sujet de Mostaganem : « et au levant elle a la rivière de Chilef » (5).

Au reste, le seul examen de nos cartes actuelles, hypsométriques et géologiques, interdirait déjà d'admettre que le Chélif ait coulé entre Mostaganem et Mazagran à l'époque historique, à plus forte raison dans les temps modernes. Mon collègue et ami, l'excellent géogra-

(1) Al-Idrīsī, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, éd. tr. Dozy-de Goeje, Leyde, 1866, pp. 101/118. Sur le Chélif dans l'antiquité, on ne possède que des données incertaines (cf. Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie*). Au XI• siècle, le géographe Al-Bakrī, *Description de l'Afrique septentrionale*, éd. tr. de Slane, Paris, 1911-1913, pp. 69/143, se borne à déclarer que l'embouchure du Chélif est proche de Mostaganem.

(2) Abū l-Fidā', *Géographie*, tr. Reinaud, Paris, 1848, p. 177.

(3) Ed. Buchon et Tastu, dans *Notices et Extraits des mss....*, t. XIV, 2• partie, p. 71.

(4) Par exemple les cartes de Freduci d'Ancône, de Mecia de Viladestes, de Soleri, dans les recueils de Santarem et de Gabriel Marcel.

(5) Marmol, *Description de l'Afrique*, éd. de Paris, 1667, t. II, p. 386. On observera toutefois que deux ouvrages du milieu du XVI• siècle, tels que les mappemondes de Sébastien Cabot et de Henri II (cf. Jomart, pl. XIX et XX), tout en mentionnant le Chélif (Sillef) à une place correcte par rapport à Mostaganem, situent au même endroit que cette dernière localité l'embouchure d'un fleuve important, qui semble bien précisément correspondre au Chélif ; il s'est donc produit quelque part, à un moment donné, une confusion entre le Chélif et l'Aïn Sefra.

phe Capot-Rey, veut bien me confirmer cette constatation dans les lignes suivantes qu'il a eu la complaisance de rédiger rapidement :

« Il n'existe aucune brèche dans le rebord assez escarpé du plateau pliocène [au Sud-Ouest du cours inférieur du Chélif], sauf à Mostaganem même, établie au débouché d'un ruisseau, l'Aïn Sefra ; mais les dimensions de ce ravin, notamment le calibre de ses méandres, s'opposent à ce qu'on le considère comme une ancienne issue du Chélif.

« La vallée du Chélif, en aval du pont du Chélif, est encaissée de 150 à 220 m. dans les quartzites medjaniens : or, il est impossible que la rivière se soit encaissée de la sorte dans une roche très dure en moins d'un millénaire.

« On ne peut même pas supposer qu'il y ait eu détournement du Chélif inférieur par une rivière existant déjà dans cette gorge. En effet, la rive gauche du Chélif est bordée depuis le confluent de la Mina par une ligne continue de collines hautes de 200 à 300 m. ; le point le plus déprimé, celui où passe le chemin de fer, est encore aux environs de 200 m. près d'Aïn Tédelès ; donc, en admettant qu'il y ait eu là un ancien passage du Chélif dont il aurait été détourné par une capture, celle-ci ne pourrait pas se placer à l'époque historique ».

M. Capot-Rey estime, par contre, que l'on ne saurait exclure d'une façon aussi immédiate et péremptoire la possibilité d'un déplacement beaucoup plus ancien du cours du Chélif, dans les temps géologiques. Une étude sur le terrain serait nécessaire pour résoudre cette question, indépendante en réalité de celle que posait le texte de Léon. Dans les phrases citées plus haut, d'A. Bernard et E. Ficheur, la « date récente » de la coupure du Chélif ne peut être comprise que géologiquement, et non historiquement parlant.

Ainsi, l'erreur de Léon est manifeste. Elle est étrange

de la part d'un personnage aussi averti, dont les renseignements font le plus souvent, à juste titre, autorité. Elle se comprend d'autant moins que notre auteur, si l'on s'en rapporte à ses propres données très vraisemblables, a séjourné lui-même pendant trois jours sur le site ruiné d'al-Baṭḥā', (1), près du cours inférieur de l'O. Mina, et non loin de la ville actuelle de Relizane, soit à cinquante ou soixante kilomètres au plus de l'embouchure du Chélif et de Mostaganem. Etre passé si près des lieux, et se tromper si lourdement ! Quelle qu'ait été l'origine véritable de cette erreur, il est difficile de ne pas l'expliquer en partie par l'idée claire ou confuse, dans l'esprit de Léon, d'un rapprochement entre la situation supposée de Mazagran et de Mostaganem et celle, réelle, de Rabat et Salé, de chaque côté de l'embouchure d'un même fleuve.

Mais il y a plus étrange encore : c'est que notre géographe, qui nous assure avoir vécu quelques jours près du cours inférieur de la Mina, et qui effectivement a dû y passer pendant son voyage Fès-Tlemcen-Tunis, n'ait pas su que cette Mina était un affluent du Chélif : dans la courte notice qu'il a rédigée sur cette rivière immédiatement avant de traiter du Chélif, il la fait, après al-Baṭḥā', se redresser vers le Nord pour aller se jeter directement dans la mer Méditerranée ! (2).

Il n'y a pas lieu, dans ces conditions, de s'étonner que, dans ce même chapitre neuvième, Léon ait fait de l'O. Tessaout, au Maroc, un affluent de l'O. el-Abid, alors que tous deux viennent grossir séparément l'O. Oum er-Rabia ; — ni qu'il ait fait venir la rivière de Tabarca

(1) Léon, *op. cit.*, t. III, p. 39. La cité d'al-Baṭḥā' est mentionnée du XIIe à la fin du XVe siècle. Dans les limites de l'Etat 'abdalwâdide, Léon déclare expressément être passé ou avoir séjourné dans le Dj. B. Iznaten, à Honaïn (alors ruinée), Tlemcen, Mascara, al-Baṭḥā' (ruinée), Alger et Médéa (en 922/1516).

(2) *Ibid.*, p. 418 (la traduction française porte à tort « Mnia » au lieu de « Mina » qui figure dans la version italienne).

de la région de Lorbeus, par conséquent au travers de la Medjerda (1).

Et cependant, les données de notre géographe relatives aux autres cours d'eau de l'Afrique du Nord sont loin d'être inexactes dans leur ensemble (2). Les erreurs qui viennent d'être signalées dans ses connaissances hydrographiques n'entament pas la valeur générale de son œuvre. Elles doivent nous inciter seulement à quelque prudence, lorsqu'il s'agit d'admettre, sans contrôle ni recoupement possible, des informations géographiques qui ne nous viennent que de lui.

---

(1) *Ibid.*, pp. 411 et 421.

(2) Ces données sont groupées en des notices de quelques phrases chacune, qui occupent une partie du livre IX, « où il est traité de tous les fleuves, animaux et herbes plus notables du païs ». Voici les cours d'eau qui bénéficient d'une notice, dans l'ordre suivi par l'auteur, c'est-à-dire du Maroc à la Tunisie : les oueds Tensift (avec ses affluents Asif El Mal et Nfis), Tessaout, El Abid, Oum er Rabia, Bou Regreg, Beht, Sebou (avec ses affluents Fès, Ouergha et Aodor), Loukkos, Melellou, Moulouya, Za, Tafna, Mina, Chélif, Chiffa, « Fleuve maieur » (= Oued el-Kebir du moyen-âge = Soummam actuelle), « Sufgmare » (entre Djidjelli et Collo = Wâdî l-Qaṣab d'al-Idrîsî = Oued el-Kebir actuel), « Iadog » (= Edough = Seybouse actuelle), « Guadilbarbar » (près de Tabarca, c'est sur nos cartes un Oued el-Kebir), Medjerda, Gabès. Puis on revient à l'ouest, au Sud marocain, que Léon appelle la « Numidie », avec les oueds Sous, Dra, Ziz et Guir. Enfin, on passe à l'Egypte, avec le Nil, dont la notice est, comme il se doit, de quelque longueur. L'hydrographie fluviale marocaine de Léon a été résumée par L. Massignon, *Le Maroc dans les premières années du XVIe siècle*, Paris, 1906, pp. 78-9.

La guerre sainte dans le monde islamique et dans le monde chrétien

PAR

M. CANARD

MAÎTRE DE CONFÉRENCES A LA FACULTÉ DES LETTRES D'ALGER
MEMBRE DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

La présente communication n'a pas pour but de faire une étude comparative approfondie de la doctrine de la guerre sainte dans le monde islamique et dans le monde chrétien, qui exigerait qu'on passât en revue une foule de documents. Je me propose seulement d'en rechercher l'origine en Orient et en Occident, de faire ressortir certaines différences ou analogies, et de montrer notamment quelle a été l'attitude de l'Occident latin et de l'Orient byzantin, en face de cette idée, à l'époque des grandes luttes contre l'Islâm.



La théorie de la guerre sainte (*djihâd*), dans le monde musulman, est bien connue grâce aux chapitres qui lui sont consacrés dans les ouvrages de « fiqh » et les traités relatifs aux institutions musulmanes comme les « Aḥkâm Sulṭâniyya » de Mâwerdî. Je n'ai pas besoin d'y insister. C'est un devoir religieux qui s'impose à tous les Musulmans, mais d'une façon générale et non